

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20200907_09

Séance du 7 septembre 2020

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 16
- Votants : 16

Date de la convocation :
31 août 2020

**Date d'affichage
du compte rendu :**
14 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept septembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Olivier BOILLLOT, Stéphanie BRANTUS, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Étienne MILLET, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT.

Étaient absents excusés : Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Aurore BRULPORT

Mme Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Utilisation de la salle des fêtes par l'association
« Les chœurs de la Doye d'Ain »

La chorale de la Doye d'Ain est trop à l'étroit dans la salle polyvalente de Nozeroy en raison des consignes sanitaires de distanciation physique. Une demande d'occupation de la salle des fêtes de Mignovillard tous les mardis soirs est formulé au conseil municipal.

Après discussion, le conseil municipal accepte la location de la grande salle pour un montant de 200 € par an.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE